Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Autoriser un bâtiment principal ayant une marge latérale de 1,1 m au 170, rue Vaillancourt
Résumé	Autoriser un bâtiment principal ayant une marge latérale de 1,1 m au 170, rue Vaillancourt à la suite de la conversion d'un garage en pièce habitable.
Concordance	Non
Date	15 avril 2025

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	des Estacades
Territoire visé	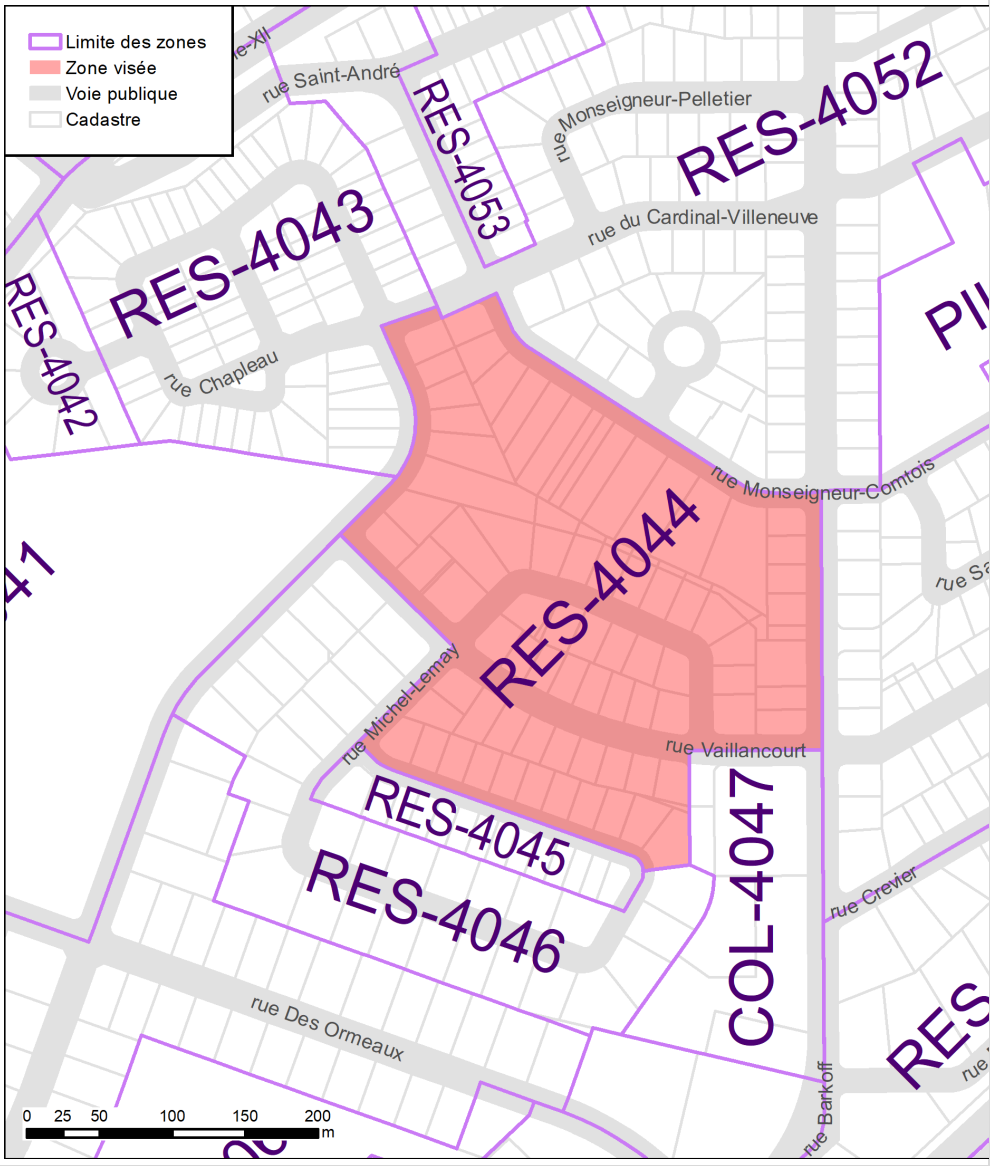

Terrain visé	

Photo du terrain	
Objet	Autoriser un bâtiment principal résidentiel ayant une marge latérale de 1,1 m.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, al. 2, par. 5°